

Jeudi 03 février 2022

Les gestionnaires d'actifs s'engagent pour une meilleure lisibilité des frais du PER et de l'assurance-vie

L'AFG, avec les associations de professionnels du secteur de l'épargne, réunies hier autour de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a signé un [accord de place pour renforcer la transparence sur les frais du plan d'épargne retraite \(PER\) et de l'assurance-vie.](#)

Cet accord améliore l'information des épargnants au moyen **d'un tableau donnant une vision d'ensemble des frais appliqués et accessible facilement sur les sites Internet des producteurs et des distributeurs d'épargne dès le 1er juin 2022.** Disposant d'une information complète sur les frais avant souscription, l'épargnant pourra davantage comparer les offres.

Cette transparence accrue contribuera à l'émergence d'offres innovantes et plus simples, comme les PER en compte-titres.

L'AFG se mobilise pour renforcer l'attractivité de l'épargne longue et l'orienter davantage vers le financement des entreprises. Elle soutient le développement du PER : il offre de la rentabilité pour les épargnants s'engageant sur le long terme et il finance la croissance des entreprises en renforçant leurs fonds propres et leur capacité d'investissement. Les investisseurs, particuliers et institutionnels, deviennent ainsi acteurs et bénéficiaires d'une économie mieux financée.

Le PER connaît un vif succès auprès des Français. Au 30 septembre 2021, 4,3 millions d'épargnants ont déjà investi dans un PER, et les encours constitués sur ces PER atteignent 48,5 milliards d'euros, selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.



L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. En France, la gestion d'actifs, c'est 680 sociétés de gestion, pour 4 503 Mds € d'actifs sous gestion et 85 000 emplois dont 26 000 propres aux SGP.

L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France, en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.



Contact Presse :

Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr
Caroline de Cassagne | 01 44 94 94 07 | c.decassagne@afg.asso.fr
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue de Cortenbergh 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



www.afg.asso.fr